Publié le : 11/06/2026

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-200056737-20260408-2026_18-DE

CCAS EHPAD
Résidence du Prieuré
Jugon les Lacs

☎ : 02.96.31.68.68

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE COMMUNE NOUVELLE

L'an deux mille vingt-six, le 8 avril à dix- huit heures

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à l'EHPAD de Jugon Les Lacs Commune Nouvelle, sous la présidence de Monsieur Eric MOISAN, Maire.

Etaient présents : Messieurs : MENARD, MOISAN, ORVEILLON
Mesdames : AOUTIN, BRIVE, CARRO, LEHARDY, TARDY

Absents Excusés : Mesdames GESRET, LENOIR, NIQUETTE, ROCHEFORT
Messieurs CARDIN, CLEMENT, PLESTAN,

Secrétaire de séance : Madame CABARET

2026-018 – ACHAT D'UN MIXER PLONGEANT

Monsieur le Président indique qu'il convient d'acheter un mixer plongeant pour le bon fonctionnement de la conception des repas.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration décident de retenir la proposition de « KERFROID » pour un montant total de 1 175.04 € HT.

La dépense sera inscrite à l'article 2154 « matériel et outillage » du budget Investissement EHPAD 2026, section Hébergement (Amortissement 5 ans).

Le Président du CCAS
Eric MOISAN, Maire

P/O M MENARD, Vice-Président

CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE
MAIRIE
JUGON-LES-LACS
- 22270 -

CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE
MAIRIE
JUGON-LES-LACS
- 22270 -